



FLASH INFOS



Madame, Monsieur,

Dans le flash infos 10 distribué début juillet, nous faisons le point sur le plan local d'urbanisme, en vous annonçant notamment les prochaines étapes de sa réalisation :

1 - « Approuver le rapport du Commissaire enquêteur ».

Cette échéance a été respectée, au cours du Conseil municipal du 11 juillet 2016. Vous pouvez consulter le compte rendu sur le site :

<http://www.saint-witz.fr/la-commune-la-mairie/vie-du-conseil-municipal/seances-du-conseil>

2 - « Réajuster le texte du PLU comme demandé par le Commissaire enquêteur ».

La liste des points à modifier a été établie par le bureau d'études Viney, partenaire de la commune pour l'établissement du PLU. Une consultation juridique a été demandée sur ces modifications. Dès obtention de la réponse, ce plan de travail sera communiqué à la Direction Départementale du Territoire pour corrections éventuelles (et implicitement accord) avant rédaction finale.

3 - « Présenter aux autorités cette version corrigée du PLU avant la fin de l'année 2016 ».

Le calendrier prévisionnel établi permet à ce jour de respecter cette échéance.

Il apparaît également nécessaire d'effectuer une mise au point relative au vocable « dents creuses » ayant fait l'objet de rumeurs semant le doute voire l'inquiétude dans des foyers wéziens, en particulier autour de la zone dite « domaine de Montmélian ».

Certains ont suggéré à quelques propriétaires « que leurs parcelles allaient être subdivisées et achetées par la commune pour construire des logements sociaux ». A ce titre, face à cette fausse rumeur, précisons que la divisibilité des terrains (appelée improprement « dents creuses ») dans la zone du domaine de Montmélian n'a pas été retenue dans les engagements de la commune. Il a été notamment tenu compte des conditions particulières prévues dans les statuts de l'association du domaine de Montmélian.

Pour mémoire, cet engagement est précisé en page 116 du rapport du commissaire enquêteur, mis à disposition sur le site de la commune et consultable en mairie dès sa parution. Les zones « dents creuses » potentielles, en plus du terrain situé le long des étangs, sont celles du cœur du village et de la zone face au lycée.

Autres points qui nous concernent tous.

- Les travaux de l'espace culturel « **La Tuilerie** » se sont poursuivis en période estivale. Reste à installer des agencements et le mobilier de la médiathèque dont la livraison est prévue sous neuf semaines. Ensuite, après avis conforme de la Commission de sécurité, la réception définitive du bâtiment pourra intervenir permettant, enfin, l'accueil du public.
- Les terrains de **tennis couverts** entièrement rénovés ont été inaugurés dimanche 11 septembre 2016 et sont à nouveau opérationnels. Pour vous inscrire ou pour toute précision, rendez-vous sur www.saint-witz.fr (choix « CULTURE SPORT », « Associations sportives », « Tennis Club Wézien »).

La fête du village et le forum des associations ont été deux belles réussites pour cette rentrée. Prochaine festivité : le marché gourmand, le 5 novembre.

A très bientôt donc.

Le Maire
Germain Buchet

